



## **Commune de La Hulpe**

Réponses au Questionnaire –  
Biodiversité soumis aux listes  
électorales se présentant aux  
élections d'octobre 2012

Listes électorales ayant répondu à notre questionnaire (par ordre chronologique) :

- Liste du Bourgmestre
- Liste IC Intérêts Communaux

Toutes les listes contactées ont accusé réception du questionnaire.  
En date du 12 octobre 2012, deux listes ont répondu.

Les réponses transmises par les listes électorales et publiées ci-dessous n'engagent que leurs auteurs et aucunement l'asbl Natagora.

---

**Question 1.****Quelles sont vos priorités générales en matière de conservation de la nature, du cadre de vie et de protection de l'environnement pour la prochaine législature ?**○ Liste du Bourgmestre :

« Nous voulons que notre commune reste un lieu privilégié de convivialité, dans une nature préservée et un environnement sûr. Pour poursuivre cette politique ambitieuse, nous adapterons le schéma de structure et finaliserons les plans communaux d'aménagement.

Notre patrimoine vert et bâti doit être préservé car il contribue, tous les jours, à notre qualité de vie.

En matière d'environnement, nous poursuivons notre nouveau « Plan Communal de Développement de la Nature » et le plan Maya. La nouvelle réserve naturelle communale du Bois Notre-Dame sera mise en valeur au moyen, notamment, du développement d'un projet didactique, favorisant les promenades. Nous soutiendrons les associations actives en ce domaine. La qualité des eaux et l'envasement du grand étang des papeteries est préoccupante depuis de nombreuses années. Nous mettrons tout en œuvre pour avancer vers une solution durable en ce domaine. Nous poursuivons la gestion différenciée des espaces verts tout en encourageant la population à la non utilisation des pesticides et herbicides.

Enfin, notre effort pour diminuer les consommations d'énergie dans les bâtiments communaux sera poursuivi, avec comme objectif de devenir une commune modèle.

Notre Conseiller environnement maintiendra sa vigilance en matière de lutte contre les incivilités. »

○ Liste IC :

« La protection des espaces de verdure, des rivières et des lacs, de la faune et de la flore.

La préservation du patrimoine environnemental et paysager. La rénovation du Pavillon de la Barrière, transformé en Observatoire de l'Argentine, en bordure de la réserve ornithologique du Nysdam (Natagora, ex RNOB).

Le cas échéant (subside ou négociation), la réserve de Bois Notre Dame viendra s'y ajouter. La protection de la zone verte du Chemin Long. Le nettoyage du Grand Etang et l'identification de solutions en amont. La continuation et renforcement du PCDN. »

**Question 2.****Etes-vous prêt à soutenir concrètement et à dynamiser le Plan Communal de Développement de la Nature ?**○ Liste du Bourgmestre :

« Notre majorité travaille pour la commune de La Hulpe depuis 2010 sur le dossier du PCDN et ce grâce au service « éco-conseil » créé lors de cette législature. En septembre 2011, la Région Wallonne a retenu notre candidature pour 2012 et grâce à l'aide du FRW, nous avons mis en place les bases rassemblant les forces vives de la commune lors de réunions plénières. L'étude du réseau écologique est en cours et ses résultats seront présentés en janvier 2013. Les groupes de travail se mettent en place afin d'établir des fiches action qui concrétiseront les réalisations des citoyens sur le terrain lors des prochaines années. Ceux-ci se sont orientés vers 4 grands thèmes : l'eau, les espaces verts, les sentiers et le réseau écologique avec l'étude des jardins la hulpois.

Notre Volonté est donc de poursuivre cette démarche afin de nous donner les moyens de renforcer la participation citoyenne autour de la protection, le développement et la mise en valeur de la nature. »

○ Liste IC

« A 100%, le PCDN doit être activement soutenu, puisqu'à court, moyen et long-terme il aide à construire un partenariat communal pour la nature, sur des projets pertinents particulièrement si porteurs de nature et portés par des personnes. »

**Question 3.**

**La nature comporte de nombreux sites de grand intérêt biologique qui seront mis en évidence dans le cadre de l'étude du PCDN. Un certain nombre d'entre eux ne bénéficie d'aucun statut légal de protection. Pensez-vous qu'il serait utile ou non de pérenniser la protection de ces zones et, dans l'affirmative, comment comptez-vous le faire ?**

o Liste du Bourgmestre :

« Nous attendons avec impatience le rapport de l'étude du réseau écologique cependant son objectif n'est pas de mettre sous cloche l'ensemble des sites à grand intérêt biologique. Nous avons démontré que lorsqu'un de ceux-ci était menacé comme l'a été le bois Notre Dame, nous avons avec la collaboration de la Province acheté les lieux afin de le préserver et l'ouvrir aux citoyens dans un but de sensibilisation et d'éducation à la nature et à l'environnement. Notre démarche en collaboration avec la CRA pour l'entretien et la préservation de la roselière en est une autre illustration. Nous serons toujours vigilants et proactifs auprès des propriétaires de ces sites. »

o Liste IC :

« Il serait utile de pérenniser la protection de ces zones, par la persuasion et le dialogue avec les parties prenantes. »

**Question 4.****Prônez-vous la mise en œuvre d'une gestion différenciée des bords de voiries et espaces verts communaux ?**○ Liste du Bourgmestre :

« Depuis 2010, nous nous sommes lancés dans la gestion différenciée des espaces verts communaux grâce à l'aide de la Région Wallonne. Nous avons dans un premier temps sensibilisé le personnel communal et principalement l'équipe des jardiniers à la nécessité de ne plus utiliser les pesticides et herbicides et à la réglementation en cette matière. Nous avons répertorié l'ensemble de nos espaces verts et commencé la catégorisation de ceux-ci en fonction d'entretien à leur apporter. Nous devons finaliser ces fiches pour qu'en 2013 elles soient opérationnelles. Nous poursuivrons cette politique mise en place par une sensibilisation du citoyen. »

○ Liste IC :

« Ceux-ci doivent faire l'objet d'une meilleure attention, une fois l'équipement premier de sécurité des bords de voirie réalisé. Les espaces verts communaux peuvent faire l'objet d'un projet de PCDN, e.g.le fauchage tardif »

**Question 5.****Quelle sera votre position en matière d'aménagement des ronds-points et espaces ?**

○ Liste du Bourgmestre :

« Nous avons en parallèle déjà agi puisque nous avons remplacé au fur et à mesure les annuelles par des vivaces, planté des bulbes pour commencer le fleurissement dès les premiers beaux jours et semé des prairies fleuries. Nous allons aménager le rond-point Folon et le mur en espace mellifère selon les plans réalisés par Mr Colomb spécialiste d'Ecosem et poursuivre la plantation des bulbes avec l'école horticole. N'oublions pas notre patrimoine arboré dont nous avons commencé cette année la gestion responsable. »

○ Liste IC :

« Préservation des zones en espaces verts: c'est notre "but", conserver le village et restreindre l'urbanisation de celui-ci. Les ronds-points doivent être visibles et assurer une sécurité passive. Leur aménagement doit faire appel, aux espèces florales et arboricoles locales adaptées et compatibles avec la présence d'une œuvre d'art. »

**Question 6.****Quelle sera votre position en matière de lutte contre les espèces invasives, en particulier la renouée du Japon ?**○ Liste du Bourgmestre :

« La lutte contre les invasives est une problématique importante et nous en sommes conscients. Nous l'avons intégrée dans notre règlement général de police administrative et adhérer au code de conduite sur les plantes invasives en Belgique.

La renouée du Japon est particulièrement difficile à enrayer car nous ne connaissons pas de remède miracle. Il faut développer différents stratagèmes pour espérer y arriver. Nous avons tenté la replantation de cornouillers sur un espace envahi de renouées seulement la mise en place n'a pas été faite comme recommandée càd placement d'un géotextile + une plantation serrée. Nous n'avons pas obtenu les résultats espérés.

Cette problématique pourrait faire l'objet d'une fiche action dans le cadre du PCDN dont nous espérons tirer des enseignements à appliquer sur tout le territoire. Nous travaillons avec le contrat rivière Dyle Gette pour lutter contre la berce du Caucase et la balsamine de l'Himalaya le long des cours d'eau. Ce programme se terminant au niveau du contrat rivière, nous le continuerons au niveau de la commune. »

○ Liste IC :

« La renouée du Japon, extrêmement difficile à éradiquer, doit être l'objet d'un plan concerté que ce soit pour les espaces verts ou les bords de lacs ou de rivière. Un projet de PCDN pourrait y parvenir à terme. »

**Question 7.****Quelle sera votre politique en matière d'énergie renouvelable sur La Hulpe ?**

○ Liste du Bourgmestre :

« Nous avons mis en place une politique lors de cette législature encourageant les particuliers à installer des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques en accordant une prime importante de 750€ et nous l'avons maintenue en la réduisant à 400€ lorsque la Région Wallonne l'a supprimée (95 primes capteurs solaires depuis 2009). Nous avons installé sur nos bâtiments bien orientés des panneaux photovoltaïques et solaires thermiques pour l'eau chaude (crèche communale et centre sportif).

En parallèle même si ce n'est pas de l'énergie renouvelable, nous avons mis en place une politique favorisant les économies d'énergie tant dans nos bâtiments que chez les particuliers.

Nous avons remplacé les châssis et la chaudière des 2 écoles, commencé la rénovation de la toiture des colibris en l'isolant, remplacé la chaudière de la crèche communale. Nous avons construit 5 maisons basse-énergie, la nouvelle crèche sera passive ainsi que la rénovation de la Trottinette.

Nous avons mis en place les primes d'économie d'énergie. Nous encourageons les citoyens à faire des travaux économiseurs d'énergie en donnant 10% sur toutes les primes de la Région Wallonne (123 primes depuis 2009).

Nous adhérons à Energie BW par le biais de qui nous pouvons faire bénéficier les La Hulpois d'un prêt vert à 0% d'intérêt pour les travaux économiseurs d'énergie.

Notre volonté est de continuer dans cette direction et de faire le cadastre de l'ensemble de nos consommations (bâtiments et véhicules) pour traquer les gaspillages.

Nous allons revoir le RCU en y intégrant des obligations en matière d'économie d'énergie plus ambitieuse que les normes imposées par la Région Wallonne. »

○ Liste IC :

« Toutes les technologies éprouvées et présentant un bon rapport coût-efficacité seront proposées (photovoltaïque, géothermique, solaire, etc.) au choix démocratique. Un parc de véhicules communaux électriques ou hybrides, sans se précipiter à court-terme. »

**Question 8.**

**Quelles sont vos ambitions en matière de réduction de l'usage des produits dangereux pour la santé humaine et de l'environnement que sont les pesticides et les insecticides utilisés par les services de la commune ?**

o Liste du Bourgmestre :

« Notre ambition est le zéro utilisation de pesticide et d'herbicide. Les services communaux n'utilisent en réalité que des herbicides au niveau du cimetière car ceux-ci sont encore permis par contre nous avons proscrit ces 2 types de produits au niveau des voiries et des espaces verts. Nous avons investi dans des désherbeuses mécaniques et thermiques et nous continuons dans ce sens car les techniques évoluent.

Nous mettons du paillage, écorces sur nos parterres au fur et à mesure que ceux-ci sont entretenus pour diminuer la fréquence d'entretien. La gestion différenciée des espaces verts doit nous aider dans ce sens. En cas d'infection par un parasite, nous faisons appel à des techniques naturelles comme la larve de coccinelle pour traiter les cochenilles des tilleuls de la place communale.

Nous avons également un objectif de sensibilisation des citoyens à cette problématique et à la tolérance aux herbes indésirables. »

o Liste IC :

« La commune doit montrer l'exemple dans la réduction d'utilisation produits phytosanitaire. L'élargissement de la mesure au citoyen peut être un des projets de PCDN.

Expliquer l'impact à long terme...parler de la qualité de l'eau et du respect de celle-ci.

Initier des agents de quartier qui informeraient et accompagneraient les habitants dans cette démarche: leur donner des conseils de désherbage, de paillage du sol, de création d'un compost... C'est un vrai projet "village". »

**Question 9.****Quelle sera votre politique en matière de réduction des déchets ménagers ?**○ Liste du Bourgmestre :

« Voici une problématique fort complexe. Pourquoi les La hulpois produisent-ils plus de déchets en moyenne que les Brabançons wallons ? Le mode de calcul, la présence du parc Solvay, l'utilisation des sacs blancs plutôt que celle d'un collecteur privé pour certains commerces, voici quelques pistes de réflexions. Mais c'est peut-être tout cela en même temps. Notre volonté est d'apporter une alternative au tout à la poubelle et nous avons choisi de faire la promotion du compostage à domicile. En collaboration avec la Province, nous avons formé une équipe de 12 guides composteur présents à tous les événements organisés dans la commune comme la braderie, le salon des aînés, la journée de l'arbre, les brocantes, l'été au château...

Ils font la promotion et prodiguent des conseils pour réaliser un bon compost. En parallèle nous avons créé une prime à l'achat d'un de compostage (45 primes depuis 2010) et une prime à l'achat de langes réutilisables.

Notre éco-conseillère est également active dans la sensibilisation au tri des déchets et nous allons travailler davantage sur la prévention des déchets. Notre objectif est d'atteindre la moyenne brabançonne. »

○ Liste IC :

« La réduction significative des déchets ménagers vient de l'utilisation de plus en plus fréquente du compostage. Comme pour celui-ci des ateliers de démonstration de tri des déchets doivent être réalisés lors de journées spécifiques. Les enfants des écoles reçoivent déjà des cours de sensibilisation à ces sujets. Organisation de 'journées' de ramassage. »

**Question 10.**

**Quelles sont vos ambitions en vue de favoriser la mobilité douce à La Hulpe ?**

o Liste du Bourgmestre :

« La mobilité douce et l'inter-modalité seront mises à l'honneur. En effet, l'arrivée du RER marquera un tournant pour la mobilité à La Hulpe. Nous favoriserons l'utilisation du vélo vers la gare et étendrons le système de navette. Nous désirons nous inscrire dans la dynamique d'un projet de « vélos à partager », en collaboration avec la SNCB et de grandes entreprises de notre commune. De manière générale, de nouveaux parkings pour vélos seront installés dans des lieux stratégiques et nous encouragerons l'achat de vélos électriques. Ceci sera possible grâce au ring cyclable sécurisé réalisé quasi totalement lors de cette législature et qui se terminera avec les travaux du parking de la gare. »

o Liste IC

« Créer un "RESEAU de VOIES LENTES" pouvant inciter les enfants à venir en SECURITE à vélo ou à pied vers les écoles. Ce réseau pourrait passer par des zones dédiées initialement à l'habitat mais qui seraient consacrées à ce projet. Les personnes à mobilité réduite pourraient profiter de ce réseau "sécurisé". »

**Question 11.**

**Le verger de Baekenbos est une perle environnementale qui accueille, entre autres, la chevêche d'Athena, menacée d'extinction. Ce verger est situé en ZACC. Quelle position prendriez-vous en cas de projet immobilier à cet endroit ?**

o Liste du Bourgmestre :

« Nous sommes conscients de la valeur de ce verger bien que privé. Libérer une ZACC ne veut pas dire urbaniser l'ensemble de sa superficie. La commune a une maîtrise par rapport l'affectation qu'elle veut en faire en créant un RUE. Il s'agit du même principe que pour un PCA. Cette zone peut être préservée d'autant plus s'il ressort du rapport de réseau écologique qu'il s'agit d'une zone d'intérêt du point de vue biodiversité et paysager. Cette étude nous soutiendra dans notre démarche. Mais il n'est pas dans nos intentions de libérer cette ZACC sachant que des zones centrales comme la reconversion de Swift seront prioritaires. »

o Liste IC :

« A priori, nous ne voulons pas qu'une ZAC devienne terrain à bâtir, surtout si elle a une haute valeur biologique, même en partie. Vision à long terme et concertation entre les parties s'imposent. Les zones menacées doivent faire l'objet de PCA, le cas échéant. »

**Question 12.**

**Lors de la réfection des toitures de bâtiments publics favoriserez-vous la création de gîtes à chauves-souris et nichoirs à chouettes dans les combles ?**

○ Liste du Bourgmestre :

« Nous sommes ouverts aux suggestions dans la mesure des possibilités au niveau de la réalisation. »

○ Liste IC :

« A envisager. Toute action concertée au bénéfice de l'équilibre de la faune locale est bienvenue. »

**Question 13.**

**Quelle sera votre politique pour soutenir et favoriser une nourriture locale, de saison et saine dans les collectivités (repas lors d'événements organisés par la commune, CPAS, écoles communales, Crèches) ?**

o Liste du Bourgmestre :

« La commune favorise toujours les artisans locaux lors d'événements et nous ne comptons pas changer cela. La direction de la crèche est déjà très attentive à cette problématique et achète local et bio le plus souvent possible. Pour les autres repas, nous sous-traitons pour l'école communale à l'ONE et le repas du CPAS au CPAS de Rixensart. Nous consulterons nos sous-traitants pour leur faire connaître nos exigences en la matière. »

o Liste IC :

« Les écoles jouent un rôle majeur! Proposer une école en santé: repas de saison et avec les légumes et fruits de proximité (ressources de La Hulpe, potager dans l'école).

Sensibilisation des parents, des professeurs, des élèves; organiser des conférences en soirée (pas de trop), réunir les professeurs pour qu'ils soutiennent le projet, et sensibiliser les enfants par des actions concrètes: petit-déjeuner, collations, repas de cantine sains. »

**Question 14.****Seriez-vous prêts à mettre sur pied la création d'un potager collectif ?**○ Liste du Bourgmestre :

« La demande d'un potager collectif a déjà été abordée par quelques citoyens. Nous avons réfléchi à une localisation de celui-ci. Notre volonté est que ce projet soit pris en charge par le groupe de travail espace vert de PCDN et que ce soit un projet entièrement citoyen. En effet, pour une réussite complète, il faut qu'ils s'organisent et gèrent celui-ci avec l'équipe des guides composteurs pour l'aspect compostage. Nous sommes prêts à fournir le terrain de la rue du gris moulin. »

○ Liste IC :

« La création de potager collectif permet un apport de matières premières de saison et cultivées "de façon raisonnée", permettant d'autre part solidarité et partage de connaissances entre les personnes (intergénération ... honneur aux aînés qui étaient en lien avec la terre...solidarité...harmonie entre les habitants...) Il promouvoit la réduction d'emballages et donc la réduction de déchets. »

**Question 15.****Comment envisagez-vous votre collaboration avec les associations de défense de la nature ?**○ Liste du Bourgmestre :

« Nous sommes heureux que les gens se mobilisent pour défendre la nature et avons lancé notre candidature au PCDN afin de fédérer l'ensemble des forces vives de la commune. Nous avons toujours fait appel aux avis éclairés du contrat rivière argentine, mis à disposition des associations les locaux de la commune et prévu des subsides pour les projets concrets des associations. Nous voulons à l'avenir travailler sereinement avec des interlocuteurs amoureux de la nature qui travaillent pour sa conservation et à sa mise en valeur. »

○ Liste IC :

« La concertation avec les associations et entreprises de La Hulpe dont les objectifs sont de favoriser la biodiversité et la protection de l'environnement doit être renforcée de façon à conjuguer les efforts et les ressources dans la même direction. »